



## Résumé d'interrogatoire à huis clos : M<sup>me</sup> Gallit Dobner, M. Lyall King et un représentant du SCRS<sup>1</sup>

De hauts responsables du **Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignement visant les élections** (« Groupe de travail ») ont été interrogés par les avocats de la Commission le 4 mars 2024 lors d'une audience à huis clos. Les témoins en question étaient M<sup>me</sup> Gallit Dobner, M. Lyall King et un représentant du SCRS<sup>2</sup>. Les avocats du procureur général du Canada ont comparu au nom du gouvernement du Canada et ont eu l'occasion d'interroger les témoins. Conformément à une décision rendue à la suite d'une demande du gouvernement du Canada, l'audience s'est tenue en l'absence du public et des autres Participants.

### Notes aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.
- La rédaction du présent résumé s'appuie sur la sous-division (a)(iii)(C)(II) du mandat de la Commission. Ce résumé divulgue la preuve pertinente aux fins des divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission qui, selon la Commissaire, ne porterait pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.
- Le présent résumé contient de l'information qui concerne les divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission. L'information fournie au cours de l'entrevue se rapportant à d'autres aspects du mandat de la Commission a été omise de ce

---

<sup>1</sup> Traduction

<sup>2</sup> L'identité de ce témoin doit demeurer secrète pour des raisons de sécurité nationale et de sécurité personnelle. Afin de désigner ce témoin, le pronom neutre « il » sera utilisé dans le résumé. .

**NON CLASSIFIÉ**

résumé, mais pourrait être présentée en preuve par la Commission à un stade ultérieur des procédures.

- Ce résumé doit être lu conjointement avec le rapport institutionnel non classifié du CST préparé par le gouvernement du Canada et le résumé non classifié de l'entrevue menée auprès des responsables du CST.

## 1. Interrogatoire mené par les avocats de la Commission

- [1] M. King et M<sup>me</sup> Dobner ont confirmé l'exactitude de la version classifiée du résumé de l'entrevue menée par les avocats de la Commission le 12 février 2024. Ils ont adopté cette version comme faisant partie de leur témoignage devant la Commission.

### 1.1 Rôles et responsabilités

- [2] Chacun des témoins a expliqué son mandat au sein de l'organisation ainsi que ses rôles et responsabilités en tant que membre du Groupe de travail.
- [3] Lyall King occupait toujours la présidence au sein du Groupe de travail de 2021. Il est entré en fonction en 2018, et son mandat s'est poursuivi jusqu'en 2022. En tant que président, il était responsable de l'administration des activités du Groupe de travail et de leur supervision générale. Il coordonnait également la fonction de secrétariat, qui consistait notamment à tenir les comptes-rendus des discussions, à tenir à jour le plan de travail et à s'assurer qu'on donnait suite aux activités.
- [4] En tant que représentant du Centre de la sécurité des télécommunications (« **CST** ») au sein du Groupe de travail, M. King communiquait des informations sur les menaces d'ingérence étrangère dans les domaines du renseignement électromagnétique et des cyberactivités.
- [5] Gallit Dobner était la directrice du Centre pour la politique numérique internationale d'Affaires mondiales Canada (« **AMC** »). Elle a rejoint l'équipe à la fin du mois d'août 2019. Le Centre pour la politique numérique internationale remplissait deux fonctions principales : il hébergeait l'équipe du Mécanisme de réponse rapide du Canada (« **MRR Canada** ») et était également responsable des questions qui touchaient à la fois à

**NON CLASSIFIÉ**

politique étrangère et à la technologie numérique. M<sup>me</sup> Dobner, en sa qualité de cheffe de l'équipe du MRR Canada, était également la représentante d'AMC au sein du Groupe de travail. L'équipe de M<sup>me</sup> Dobner au sein du MRR Canada était chargée de surveiller les informations en ligne dans le domaine public. En communiquant ces informations au Groupe de travail, l'équipe faisait en quelque sorte office de mécanisme d'alerte rapide auprès des autres membres du Groupe de travail en cas de problèmes potentiels d'ingérence étrangère constatés en ligne.

- [6] Le témoin qui a comparu au nom du SCRS (« **représentant du SCRS** ») a déclaré que sa fonction au sein du Groupe de travail de 2021 était de travailler avec le principal responsable du SCRS qui siégeait au Groupe de travail [ce principal responsable a été interrogé par les avocats de la Commission le 12 février 2024, mais ne pouvait pas témoigner au cours des audiences à huis clos]. Le représentant du SCRS a expliqué qu'il était également sous-directeur au sein de la Direction du directeur adjoint des Exigences (« DAE »). Dans ce rôle, il s'intéressait de près aux questions d'ingérence étrangère dans les élections de 2021, mais assurait également la liaison avec d'autres directions du SCRS traitant d'autres sujets.

## 1.2 Différences par rapport au Groupe de travail de 2019

- [7] M. King a expliqué qu'en 2021, le fonctionnement du Groupe de travail était similaire à celui de 2019, étant donné que ses processus ont été considérés efficaces dans le cadre des 43<sup>e</sup> élections générales. Par conséquent, aucun changement n'a été apporté aux réunions et à la fréquence des rapports du Groupe de travail. C'est pourquoi les types de documents produits par le Groupe de travail sont restés essentiellement identiques. Bien que la composition des organismes membres du Groupe de travail [CST, SCRS, AMC, GRC] n'ait pas changé, certains représentants du Groupe de travail n'étaient plus les mêmes. De nouveaux membres et d'anciens membres se sont côtoyés, de sorte qu'il y avait un certain degré de continuité.
- [8] Le Groupe de travail a toutefois examiné les leçons tirées des élections de 2019 et a apporté quelques changements. Ainsi, il a passé en revue et révisé certains de ses documents fondamentaux, tels que son mandat et son examen du champ des menaces.

**NON CLASSIFIÉ**

[9] M. King a fait remarquer que l'une des principales différences entre le fonctionnement du Groupe de travail en 2019 et en 2021 résidait dans le fait que, en ce qui concerne les élections de 2021, il devait gérer des questions liées à la COVID-19. Cela signifiait que le Groupe de travail devait composer avec un environnement de classification mixte parce qu'il ne pouvait pas se réunir exclusivement dans un lieu classifié. Parfois, il a fallu aborder des sujets avec une perspective adaptée et plus globale, puisque les membres travaillaient dans un environnement non classifié ou sur des systèmes de type Protégé B.

[10] La deuxième différence tient au fait qu'il a été demandé au Groupe de travail d'élargir le champ de ses opérations : au lieu de se concentrer sur, et de fournir, du renseignement concernant exclusivement les menaces d'ingérence étrangère, il devait désormais fournir en parallèle des informations liées à la sécurité des élections. Cette demande visait à répondre à l'augmentation constatée des menaces dirigées contre des personnes occupant des postes de pouvoir (émeutes au Capitole, propos décriant les mesures sanitaires anti-COVID, etc.). Les membres du Groupe de travail ont pris en compte ces informations, ainsi que les informations relatives à l'ingérence étrangère, afin de les transmettre aux échelons supérieurs.

[11] M. King a également fait état des changements suivants en ce qui concerne le CST :

- a) En tant que président du Groupe de travail, pour plusieurs raisons, notamment l'impact de la COVID-19, M. King disposait de moins de ressources pour assurer les fonctions d'administration et de secrétariat du Groupe.
- b) Le CST a été en mesure d'apporter une contribution plus importante au Groupe de travail de 2021 au cours des élections tenues cette année-là, en raison de l'augmentation de ses ressources.

[12] M<sup>me</sup> Dobner a déclaré que l'apport du MRR Canada<sup>3</sup> aux activités du Groupe de travail de 2021 s'était amélioré par rapport à 2019, car l'équipe avait gagné en expérience. La principale différence était que l'équipe du MRR Canada avait embauché un expert sur la Chine qui parlait mandarin et pouvait surveiller les réseaux sociaux chinois, ainsi que des

---

<sup>3</sup> [Le MRR est un organe du G7 qui vise à améliorer l'échange d'informations et la compréhension au sein du G7 en ce qui concerne les menaces pesant sur la démocratie.]

**NON CLASSIFIÉ**

analystes qui parlaient hindi et russe et pouvaient donc se concentrer sur l'Inde et la Russie. Le MRR avait en effet relevé que l'absence d'un locuteur mandarin représentait une lacune en 2019. Le MRR a également engagé un expert qui comprenait et pouvait surveiller diverses plateformes alternatives de réseaux sociaux ayant récemment fait leur apparition. Le MRR a finalement conclu des contrats avec un partenaire de l'industrie, Yonder, et des partenaires universitaires/de la société civile, l'Université McGill et l'Université de Toronto, pour aider à surveiller le web et à transmettre des informations au MRR.

[13] En ce qui concerne la surveillance de l'environnement des réseaux sociaux en 2021, M<sup>me</sup> Dobner a identifié cinq défis :

- a) Entre 2019 et 2021, l'environnement en ligne a connu une croissance exponentielle et bon nombre de nouvelles plateformes sont apparues. Auparavant, le MRR se concentrait principalement sur Facebook et Twitter, mais, en 2021, d'autres plateformes, nouvelles, faisaient également partie du paysage. Le MRR Canada employait encore environ six analystes de données qui s'occupaient désormais d'un espace beaucoup plus vaste.
- b) En ce qui concerne les réseaux sociaux chinois, aucun outil de surveillance clés en main, ni même un outil sur mesure, n'existe pour aider à surveiller le web. Pour d'autres plateformes, telles que Facebook, Instagram, Reddit ou Twitter, il existe des outils qui permettent d'accéder aux métadonnées afin d'analyser les activités qui se déroulent dans ces réseaux sociaux. Or, de tels outils n'existent pas pour les réseaux sociaux chinois, y compris WeChat, car le système bloque l'utilisateur s'il commence à sonder (« *ping* ») la plateforme trop souvent pour chercher à obtenir des données. Par conséquent, les analystes ont dû examiner manuellement les données en ligne pour effectuer leur propre analyse des tendances générales. L'équipe du MRR Canada de M<sup>me</sup> Dobner avait environ 200 différents comptes de services d'information WeChat à examiner manuellement chaque jour. En outre, l'équipe effectuait un certain nombre de recherches par mots clés sur WeChat, mais ce travail prenait énormément de temps et représentait donc un défi de taille.

**NON CLASSIFIÉ**

- c) Le MRR Canada n'a pas été en mesure de surveiller les discussions de groupes privés sur WeChat, qui sont des espaces encodés où les personnes appartenant à ces groupes discutent entre elles. M<sup>me</sup> Dobner a déclaré que, si le gouvernement du Canada accédait à des espaces cryptés et tentait d'y surveiller les discussions, cela poserait un problème sur le plan de la protection de la vie privée. Par conséquent, le MRR Canada ne peut voir ce qui se passe dans un groupe de discussion; il peut seulement surveiller les comptes de nouvelles.
- d) Le MRR Canada n'entretenait pas de partenariat ou de relation avec TenCent, la société chinoise propriétaire de WeChat. Si le MRR Canada constatait ce qui ressemblait à une activité coordonnée et inauthentique sur la plateforme, il ne pouvait pas demander à WeChat de vérifier en arrière-plan ce dont il s'agissait. Contrairement à Facebook ou à Twitter, qui auraient mis fin à l'activité s'il s'avérait qu'elle constituait une violation de leurs conditions de service, le MRR Canada n'entretenait aucune relation de ce type avec TenCent.
- e) La communauté d'experts s'intéressant aux plateformes de médias sociaux chinois telles que WeChat ne comptait et ne compte toujours qu'un petit nombre de personnes. Le MRR Canada a établi des relations avec tous les pays du G7 ainsi qu'avec plusieurs autres partenaires. Contrairement à Facebook ou à Twitter – des plateformes dont le MRR comprend l'activité et qui font l'objet d'une abondante documentation – aucune communauté d'analystes ne s'intéressait à WeChat, ce qui rendait difficile la compréhension de ce que l'équipe du MRR observait sur cette plateforme.

[14] Il a été demandé à M. King d'aborder les conclusions spécifiques tirées du rapport rétrospectif sur les élections de 2019 du Groupe de travail [ce rapport a été préparé plusieurs mois après les élections de 2019 et constitue une analyse a posteriori]. L'une de ces conclusions concernait les processus du CST pour diminuer la classification d'informations SIGINTT et autoriser la prise de mesures sur la base de celles-ci, lesquels n'ont pas toujours été menés en temps opportun en 2019, ce qui a ralenti la capacité du Groupe de travail à partager des renseignements SIGINT utiles, et à agir sur la base de ceux-ci, avec d'autres partenaires et en temps opportun.

**NON CLASSIFIÉ**

- [15] M. King a expliqué le processus bien établi au CST concernant la communication du renseignement SIGINT. En règle générale, le CST distribue le renseignement au moyen d'un « rapport de produit final ». Si un organisme partenaire souhaite utiliser l'information, il doit se tourner de nouveau vers le CST et demander l'autorisation de ce qu'on appelle « une prise d'action », en justifiant son intention et l'usage envisagé. Le CST procède alors à un examen interne afin de déterminer si l'utilisation des informations pourrait être préjudiciable en mettant en péril l'une des sources du CST, et d'apporter des modifications ou des propositions à la formulation demandée par l'organisme partenaire. Ce processus peut être plus complexe et demander beaucoup de temps, en fonction des consultations nécessaires.
- [16] M. King a expliqué que la mise en œuvre de ces processus pouvait demander plusieurs jours, voire plusieurs semaines, en fonction du degré de priorité de la demande. Il a précisé que cela n'empêche pas la communication d'informations aux partenaires gouvernementaux. Les informations seront communiquées à un niveau de classification auquel les dotées de l'autorisation de sécurité nécessaire ont accès; si le rapport doit être communiqué de manière plus restreinte, il ne le sera qu'à des destinataires nommément désignés. C'est lorsque le destinataire souhaite agir sur la base de ce type de renseignement qu'il doit d'abord demander l'autorisation du CST.
- [17] En ce qui concerne cette conclusion du rapport rétrospectif sur les élections de 2019, M. King a rappelé un cas précis où un organisme partenaire n'était pas satisfait du délai pour obtenir l'autorisation de divulguer des informations. M. King a déclaré qu'il avait le sentiment que des améliorations pouvaient être apportées à cet égard et qu'elles avaient donc été consignées dans le rapport après action. Parce que son rôle a changé depuis, M. King ignore si le CST a pris des mesures pour donner suite à cette recommandation, mais il a fait remarquer que le processus pourrait exiger des consultations supplémentaires, sur lesquelles le CST n'a peut-être pas une grande influence. M. King a déclaré qu'il ne considérerait pas qu'il y avait eu des difficultés dans la production, la diffusion ou l'accès par le CST à des rapports de renseignement d'origine électromagnétique en rapport avec les élections de 2021.

**NON CLASSIFIÉ**

### 1.3 Communications du Groupe de travail

- [18] M. King a relevé deux différences dans la manière dont les informations ont été communiquées par le Groupe de travail par rapport à 2019.
- [19] Tout d'abord, le Groupe de travail a modifié son mandat pour refléter sa volonté d'essayer de communiquer des informations au niveau de classification le plus bas possible afin d'en assurer une diffusion plus large. Cette modification répondait à un défi posé en 2019 : certaines informations étaient hautement confidentielles, mais on devait les partager avec un large éventail de personnes, tout en essayant de protéger les sources.
- [20] Ensuite, le Groupe de travail a commencé à produire des résumés de l'état de la menace à partir à la fin de l'année 2020, afin de brosser le portrait général des menaces tel que perçu par l'ensemble des partenaires du Groupe de travail et de connaître leur point de vue sur le comportement des adversaires du Canada.
- [21] M. King croit savoir que le Groupe de travail a produit un résumé du contexte de la menace à la fin 2020, un autre en janvier 2021, puis mensuellement en mai, juin, juillet et août 2021. La publication mensuelle du résumé des menaces a été instaurée lorsque le Panel des cinq est devenu actif, de sorte que, chaque mois, ces experts avaient une vision plus cohérente des observations du Groupe de travail. Comme en 2019, le Groupe de travail a produit des rapports de situation quotidiens (RAPSIT) pendant la période électorale de 2021. Outre les RAPSIT quotidiens, le Groupe de travail a colligé les activités de la semaine dans un résumé hebdomadaire.
- [22] M. King a déclaré que le SCRS prenait généralement l'initiative de colliger les informations en vue de rédiger les résumés du contexte de la menace, car une unité au sein du SCRS a l'habitude de préparer des résumés généraux et des documents d'évaluation. Les autres partenaires du Groupe de travail fournissaient au SCRS des informations à inclure dans les résumés sur les menaces.
- [23] Les résumés de l'état de la menace ont été transmis aux hauts fonctionnaires des organisations membres du Groupe de travail jusqu'au niveau du directeur général, du sous-ministre adjoint (« SMA ») et du sous-ministre.

**NON CLASSIFIÉ****1.4 Le rôle du comité SMA lié au Groupe de travail (Comité SMA)**

- [24] M. King a expliqué qu'en 2019, outre le Groupe de travail, chargé du volet opérationnel, il existait également une autre structure parallèle au niveau des SMA. À l'époque, étant donné que le Groupe de travail était une entité nouvelle, ses activités faisaient l'objet d'une surveillance étroite et suscitaient un grand intérêt. Le comité SMA était composé des mêmes agences membres que le Groupe de travail, mais comprenait également le BCP, représenté par le secrétaire adjoint du Cabinet, Sécurité et renseignement. Le comité SMA était responsable d'assurer un certain niveau de supervision et d'orientation pour le Groupe de travail tandis qu'il se préparait aux élections de 2019. Les échanges entre le Groupe de travail et le comité SMA ont été beaucoup plus nombreux au cours de la période précédant les élections de 2019. À cette époque, il y avait des rencontres mensuelles au cours desquelles M. King donnait des informations et des exemples sur les activités du Groupe de travail et indiquait les problèmes, le cas échéant, et la manière dont le Groupe de travail y remédiait. Ces interactions permettaient également au comité SMA de poser des questions au Groupe de travail et de s'assurer qu'il était sur la bonne voie.
- [25] Parce que le Groupe de travail s'est soumis à ce processus assez rigoureux en 2019, M. King a estimé que la surveillance exercée par le comité SMA était un peu moins étroite en 2021 et pendant la période précédant les élections de 2021. Ainsi, il y a eu quelques discussions et quelques séances d'information avec le comité SMA, mais pas de réunions régulières. À ce moment-là, le rôle du comité SMA se limitait à une supervision occasionnelle de ce que faisait le Groupe de travail, à s'assurer que rien ne lui échappait et à fournir une « réflexion objective » sur ce qu'il pourrait ou devrait faire.
- [26] Au cours de la période électorale, le Groupe de travail communiquait généralement avec le Panel des cinq de la même manière qu'en 2019, en lui fournissant notamment des RAPSIT quotidiens. Le chef du CST et le directeur du **Service canadien du renseignement de sécurité (« SCRS »)** ont également tenu des séances d'information verbales hebdomadaires au cours desquelles ils ont fourni des résumés du contexte des menaces globales au groupe des cinq experts en se fondant sur les données préparées par les représentants du Panel des cinq. Gallit Dobner a informé le groupe en qualité de

**NON CLASSIFIÉ**

représentante d'AMC, tandis que M<sup>me</sup> Lisa Ducharme ou d'autres représentants ont fait de même en qualité de représentants de la **Gendarmerie royale du Canada (« GRC »)**.

[27] Au cours de ces réunions hebdomadaires, le Panel des cinq était libre de poser des questions et le Groupe de travail y répondait. Ensuite, les membres du Groupe de travail étaient invités à se retirer et les experts délibéraient à huis clos. M<sup>me</sup> Dobner a déclaré que le Groupe de travail recevait peu de commentaires directs de la part du groupe des cinq experts, mais qu'elle pouvait déduire certaines choses du type de questions que les experts lui posaient pendant les réunions d'information et les discussions qui s'ensuivaient. M<sup>me</sup> Dobner a fait remarquer qu'il s'agissait d'une amélioration par rapport à 2019.

[28] M. King a également été invité à s'exprimer sur le registre des incidents du Groupe de travail, qu'il a décrit comme un registre tenu sur le renseignement et les informations clés soumis au comité SMA. Le Groupe de travail avait tenu le même type de registre en 2019 et estimait qu'il s'agissait d'une bonne pratique pour garder une trace de ce que les membres avaient vu et du moment où ils l'avaient vu. M. King indique que le registre catégorisait chaque renseignement et indiquait s'il était inclus dans un RAPSIT quotidien, mais qu'il n'était pas utilisé pour alimenter les conversations auprès du comité SMA. M. King l'a plutôt qualifié comme étant « à l'arrière-plan » et a suggéré qu'avec le recul, ce document aurait dû porter le nom plus juste de « registre d'informations ».

### 1.5 Préparation du Groupe de travail lors de la période préélectorale

[29] M. King a expliqué que le Groupe de travail s'est réuni tous les mois en 2020 pour s'assurer du maintien de la communication entre ses membres. Élections Canada a informé le Groupe de travail que des élections pourraient avoir lieu au printemps 2021. En conséquence, le Groupe de travail a augmenté la fréquence de ses rencontres, de mensuelle à hebdomadaire, et a intensifié ses préparatifs. Parmi les nombreux éléments sur lesquels le Groupe de travail s'est concentré, M. King a mentionné la révision de certains de ses documents fondamentaux (tel qu'évoqué précédemment), de ses protocoles de communication et de sa posture électorale et de disponibilité. Les préparatifs comprenaient également la mise à jour de la compréhension du Groupe de

**NON CLASSIFIÉ**

travail du contexte de la menace, l'examen du champ d'action du Groupe de travail en lien avec les principaux acteurs hostiles et les discussions sur les enseignements tirés des expériences passées auprès d'alliés tels que l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis.

- [30] Le Groupe de travail répondait également aux demandes du BCP, qui souhaitait bénéficier de breffages à partir du moment où le Panel des cinq a été mis en place, ce qui, selon M. King, a commencé vers le mois de mai 2021.
- [31] Dans l'ensemble, M. King a expliqué que l'activité du Groupe de travail avant la période électorale avait été marquée par une montée en régime, un réexamen des informations fondamentales et une remise à zéro de la compréhension du contexte de la menace.
- [32] M. King a expliqué que le CST, durant la période préélectorale, avait accru ses activités de collecte, développé de nouvelles sources de collecte et intensifié le ciblage des acteurs hostiles prioritaires. M. King a fait remarquer que le CST comprenait mieux l'ingérence étrangère et que ses fonctionnaires s'y consacraient davantage. M. King pense qu'à cette époque, il y avait une compréhension plus cohérente au sein du CST de la manière dont l'organisme pouvait soutenir le travail du Groupe de travail.
- [33] M<sup>me</sup> Dobner a déclaré que le MRR avait pris un certain nombre de mesures pour se préparer aux élections de 2021. Au-delà de l'accroissement de sa capacité analytique, les préparatifs du MRR ont consisté en une répartition du paysage des médias sociaux afin de déterminer qui, au sein de l'équipe, allait suivre quelles plateformes.
- [34] En outre, le MRR, en partenariat avec d'autres membres du Groupe de travail, a organisé une série d'ateliers pour le gouvernement du Canada. L'un de ces ateliers portait sur les leçons tirées de 2019 : à cette occasion, le MRR a réuni des représentants du gouvernement qui faisaient partie du Comité de coordination sur la sécurité des élections (en provenance d'agences de sécurité et de renseignement, d'AMC, d'Élections Canada, de Patrimoine canadien, etc.), mais aussi des membres de la société civile qui ont discuté de ce qu'ils ont vu et appris en surveillant les élections de 2019 au Canada. Un deuxième atelier classifié a été organisé avec des pays partenaires du G7, où des élections avaient eu lieu récemment. Ceux-ci y ont fait part de ce qu'ils ont constaté en termes de tactiques,

**NON CLASSIFIÉ**

de tendances et d'outils pouvant être employés. Un troisième atelier a été organisé avec plusieurs partenaires universitaires et de la société civile concernant l'environnement en ligne et son évolution depuis 2019. Enfin, un quatrième atelier a été organisé sur les aspects techniques et analytiques des espaces numériques.

- [35] Le représentant du SCRS a expliqué ce que le SCRS faisait au cours de la période électorale afin de soutenir le Groupe de travail. Tout d'abord, le SCRS a continué à s'assurer que suffisamment d'informations (c'est-à-dire une combinaison de renseignement et de breffages) étaient diffusées dans le système concernant le contexte de la menace. Le représentant du SCRS a fait remarquer qu'au milieu de l'année 2021, le Panel des cinq comptait de nouveaux membres qui n'avaient jamais participé aux processus de sécurité électorale. L'un des principaux objectifs du SCRS à ce moment-là était de les préparer pour que, une fois les élections déclenchées, ils sachent comment évaluer la nature des menaces pesant sur le Canada. Cela signifiait que la circulation d'information entre les membres du Groupe de travail devait augmenter, et que les breffages, tout comme la circulation d'information, destinés aux hauts fonctionnaires devaient également augmenter.
- [36] Le représentant du SCRS a également déclaré que l'accent était mis de plus en plus sur **l'extrémisme violent à caractère idéologique (« EVCI »)** qui a émergé après la COVID-19, avec en toile de fond les récents événements survenus aux États-Unis.
- [37] Sur le plan interne, le représentant du SCRS a expliqué que le Service avait entrepris d'importants changements organisationnels, en particulier en ce qui concerne la Chine. Le SCRS a créé une sous-direction au sein de la Direction du DAE, intégrant les priorités opérationnelles, analytiques et stratégiques du SCRS. Ce changement organisationnel a eu pour conséquence d'introduire plus d'informations dans le système, d'assurer qu'elles soient mieux analysées et d'obtenir des extraits plus nombreux et plus précis, afin de rendre le système plus efficace. Cette sous-direction a été mise en place à la fin de l'année 2020 et fonctionnait efficacement en 2021. En outre, les fonctionnaires du SCRS qui travaillaient sur d'autres dossiers tels que la Chine, l'Iran, le Pakistan et l'EVCI communiquaient régulièrement entre eux. Cet effort se reflète dans les documents et les

**NON CLASSIFIÉ**

breffages préparés à l'intention des hauts fonctionnaires, qui leur ont donné une bonne idée de la situation au Canada à ce moment précis.

## 1.6 Breffages à l'intention des partis politiques

- [38] M. King a évoqué les breffages organisés par le Groupe de travail à l'intention des membres des partis politiques ayant les autorisations de sécurité requises. Ces breffages ont été coordonnés et organisés avec l'aide du BCP. Pendant ces séances, M. King a fourni des informations générales et contextuelles sur la structure du Groupe de travail, ses pouvoirs, ses responsabilités et ses activités, tandis que le représentant du SCRS s'est concentré sur le portrait global des menaces. Les breffages se sont déroulés à un niveau de classification « Secret » afin de permettre la communication de plus de détails sur les activités et les techniques de certains acteurs hostiles. M. King a expliqué que ces breffages avaient également pour but d'ouvrir une voie de communication entre les partis politiques et le Groupe de travail. M. King a rappelé qu'en 2021, le Groupe de travail a donné des breffages au Parti conservateur du Canada, au Parti libéral du Canada et au Nouveau Parti démocratique du Canada.
- [39] Le représentant du SCRS a ajouté que les breffages destinés aux partis politiques ont été un exercice fructueux. Grâce à ces rencontres inscrites au calendrier, les partis ont eu l'occasion de venir parler directement de ce qu'ils vivaient dans leurs campagnes politiques, puis d'entendre directement la communauté de la sécurité et du renseignement expliquer la nature du contexte dans lequel se déroulaient les activités politiques.
- [40] M<sup>me</sup> Dobner a ajouté que les discussions sur le contexte de la menace lors des breffages destinés aux partis portaient notamment sur la désinformation. Elle a pu faire part de ce que le MRR observait dans l'environnement en ligne. Elle a expliqué qu'avant ou juste après le déclenchement des élections, le breffage portait sur les outils et le contexte de la menace, et qu'au fur et à mesure de la campagne, les parties recevaient des informations sur les éléments surveillés dans l'environnement en ligne.

**NON CLASSIFIÉ**

[41] M. King se souvient que le Groupe de travail a tenu une ou deux rencontres avec les partis politiques avant le déclenchement des élections, et une ou deux séances après celle-ci. Après cela, les partis politiques ont naturellement été très occupés par leurs campagnes.

## 1.7 La période électorale

[42] M. King a expliqué qu'après la publication du décret électoral, le Groupe de travail a augmenté la fréquence de ses réunions. Pendant la période préélectorale, le Groupe s'était réuni toutes les semaines. Ensuite, pendant la période électorale, les réunions sont devenues quotidiennes, et parfois même plus fréquentes. Le Groupe de travail a commencé à diffuser des RAPSIT de manière quotidienne. Par ailleurs, le Groupe de travail a adopté un protocole permettant de répondre aux appels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ce qui signifie que, si une question urgente était soulevée pendant la nuit, le Groupe de travail était en mesure de la traiter immédiatement et de la signaler au Panel des cinq.

## 1.8 Incidents particuliers

[43] Le Groupe de travail de 2021 a été interrogé sur trois incidents spécifiques observés lors des élections de 2021.

### 1.8.1 Soutien de la RPC à la campagne électorale fédérale d'un candidat

[44] Le représentant du SCRS a expliqué que le SCRS a signalé un incident d'ingérence étrangère pendant les élections de 2021. Cette information a été communiquée au Groupe de travail.

[45] Le représentant du SCRS a qualifié cet incident de manœuvre d'ingérence étrangère « très classique ». Cette personne a déclaré que le Groupe de travail avait informé le Panel des cinq de l'évolution de l'incident tout au long de la période électorale, et même après les élections.

**NON CLASSIFIÉ**

## 1.8.2 Faux messages en ligne sur Kenny Chiu et Erin O'Toole

- [46] M<sup>me</sup> Dobner a donné un aperçu général des fausses informations en ligne observées par le MRR. Elle a déclaré qu'au début de la campagne électorale, les activités étaient similaires à celles des mois précédents. L'équipe du MRR a ensuite constaté les premiers signes de messages trompeurs en ligne qui pourraient constituer une campagne de désinformation. Cette activité se déroulait principalement sur les comptes de nouvelles WeChat et visait le chef du **Parti conservateur du Canada (« PCC »)**, M. Erin O'Toole, en le comparant à Donald Trump et en suggérant que s'il était élu, il interdirait WeChat. Les observations du MRR ont été rapportées dans les RAPSIT quotidiens du Groupe de travail.
- [47] M<sup>me</sup> Dobner a déclaré que, le 9 septembre 2021, le MRR a détecté deux séries d'activités complémentaires pouvant représenter des campagnes de désinformation. L'une était générale et visait le PCC et Erin O'Toole, tandis que l'autre était plus ciblée et visait Kenny Chiu.
- [48] M<sup>me</sup> Dobner a expliqué que les comptes de nouvelles que le MRR surveillait en relation avec les deux séries d'activités complémentaires étaient généralement utilisés par des sino-Canadiens. Par conséquent, le MRR pouvait supposer que le public cible était ce groupe de Canadiens. M<sup>me</sup> Dobner a fait remarquer qu'il s'agissait là de déductions faites par l'équipe du MRR.
- [49] En ce qui concerne les fausses informations sur M. O'Toole et les conservateurs, M<sup>me</sup> Dobner a déclaré qu'ils se fondaient sur un commentaire de l'ancien conseiller politique Jocelyn Coulon, paru dans le *Hill Times*. M. Coulon était cité d'une manière pouvant laisser entendre que le PCC, dirigé par M. O'Toole, souhaitait presque rompre les relations avec la Chine. Le *Global Times*, un journal chinois similaire au *Sun*, a publié un article au sujet de cette citation, et le MRR a ensuite commencé à remarquer qu'un certain nombre de comptes de nouvelles WeChat reprenaient le récit du *Global Times*.
- [50] Ces comptes de nouvelles WeChat ne faisaient pas directement référence au *Global Times*, mais diffusaient des messages très similaires. Selon M<sup>me</sup> Dobner, il s'agissait presque d'un copier-coller, mais avec quelques commentaires éditoriaux autour du récit.

**NON CLASSIFIÉ**

Le MRR a ensuite constaté que Xinhua, une agence de presse chinoise semblable à l'Agence France Presse ou à l'Associated Press, avait créé une vidéo diffusée sur la plateforme Douyin, qui s'apparente à TikTok.

- [51] M<sup>me</sup> Dobner a expliqué que le MRR constatait que le message selon lequel il était question de presque rompre les relations avec la Chine circulait « en sautant en quelque sorte d'une plateforme à l'autre ». Le *Global Times* n'était jamais cité et les messages, toujours très similaires, relevaient quasiment du copier-coller avec quelques commentaires éditoriaux sur les conséquences d'un vote en faveur des conservateurs – et même quelques appels à ne pas voter pour ce parti.
- [52] Parallèlement, le 9 septembre, le MRR a lu sur des comptes de nouvelles WeChat ce qui pouvait être assimilé à une campagne de désinformation visant Kenny Chiu. Les messages indiquaient notamment que s'il était élu, tous les Canadiens d'origine chinoise devraient s'enregistrer comme agents étrangers en vertu de la loi sur le registre des agents étrangers défendue par Kenny Chiu au Parlement. Le MRR a noté que les messages diffusés sur les comptes de nouvelles WeChat semblaient davantage cibler sa circonscription au niveau local. Cette possible campagne a été signalée pour la première fois par le Groupe de travail le 10 septembre 2021.
- [53] M<sup>me</sup> Dobner a fait remarquer que le MRR a appris – par la suite, en prenant connaissance d'informations communiquées par le PCC, par exemple – que des récits sur Kenny Chiu circulaient déjà sur des groupes WeChat auxquels le MRR n'aurait jamais eu accès pour des raisons de protection de la vie privée. Cette information n'a pas été prise en compte dans l'analyse du MRR au cours de la campagne électorale, qui s'appuyait sur les informations disponibles dans les comptes de nouvelles.
- [54] M<sup>me</sup> Dobner a déclaré que le Groupe de travail a rendu compte de ce qui semblait être deux campagnes parallèles qui se sont poursuivies pendant environ une semaine. À partir du 16 septembre, il n'y a plus eu d'activité dans l'une ou l'autre de ces campagnes. Tout s'est arrêté quatre ou cinq jours avant les élections.
- [55] Bien que le MRR ait détecté ces activités en ligne, M<sup>me</sup> Dobner a souligné que le MRR n'avait aucune preuve qu'elles étaient pilotées par un État étranger. Même si le MRR a

**NON CLASSIFIÉ**

décelé des indicateurs d'un comportement coordonné, il aurait également pu s'agir d'une activité tout à fait naturelle et normale de la part de Canadiens, qui ont droit à la liberté d'expression. M<sup>me</sup> Dobner a fait remarquer qu'il pourrait aussi s'agir d'une zone grise, au milieu de ce spectre, où des acteurs canadiens essaient de soutenir le gouvernement chinois et estiment que ce dernier ne souhaite pas que Kenny Chiu et le PCC soient élus (c'est-à-dire que, de leur propre chef, ces personnes entreprennent certaines initiatives, sans agir véritablement sous les ordres du gouvernement chinois).

[56] M<sup>me</sup> Dobner a insisté sur le fait que la Chine est gouvernée par un régime autoritaire et que tout ce qui se retrouve dans un journal chinois ou sur une plateforme de médias sociaux chinois n'y serait pas si le gouvernement chinois n'était pas d'accord, mais déterminer si le gouvernement chinois a spécifiquement imposé le contenu est un pas de plus, et aucune preuve n'a été apportée sur ce point.

[57] M<sup>me</sup> Dobner a déclaré que tout au long des élections, le Groupe de travail a rapporté les observations du MRR au Panel des cinq. Pendant un des breffages du Panel, le Panel a demandé au Groupe de travail de mettre en œuvre toutes ses ressources et d'effectuer une analyse sur le sujet. M<sup>me</sup> Dobner a renvoyé la Commissaire à un rapport classifié daté du 25 octobre 2021 intitulé « *Chinese State Media and Other Online Activity during GE44* » (Médias étatiques chinois et autres activités en ligne durant les 44<sup>e</sup> élections générales<sup>4</sup>). Le MRR a fait une première analyse, qui a ensuite été communiquée au Groupe de travail. M<sup>me</sup> Dobner était d'avis que le SCRS et le CST avaient tous deux contribué à l'analyse. Dans ce rapport, le Groupe de travail concluait qu'il ne pouvait pas déterminer l'origine des fausses informations qui ont circulé.

[58] Le représentant du SCRS a indiqué qu'après les élections de 2021, Kenny Chiu a déclaré publiquement avoir fait l'objet d'une campagne de désinformation et qu'il avait perdu l'élection en raison de la nature de cette campagne. Le PCC a alors fait part de ses préoccupations au BCP. Ces préoccupations ont été couchées à l'écrit dans un document qui en décrivait la nature. Dans ce document, le PCC identifie 13 circonscriptions

---

<sup>4</sup> Traduction de la Commission.

**NON CLASSIFIÉ**

différentes qui, selon lui, ont été potentiellement manipulées par le gouvernement chinois par le biais de différents mécanismes.

- [59] Le document préparé par le PCC a été communiqué au Groupe de travail afin qu'il puisse évaluer les affirmations du PCC. Le représentant du SCRS a déclaré qu'un énorme travail avait été effectué entre les organismes et au sein du Groupe de travail pour comprendre les campagnes de désinformation et autres allégations. Le représentant du SCRS a déclaré que la conclusion principale était que le Groupe de travail ne pouvait pas établir de lien entre le gouvernement chinois et les campagnes menées sur les médias sociaux que le MRR avait observés. Il a expliqué que le Groupe de travail avait produit un document classifié qui examinait différentes organisations, les groupes WeChat et l'organisation-cadre appelée « Chinese news service », ainsi que la relation plus large de cette dernière avec le Parti communiste chinois. Le document a été remis à de hauts fonctionnaires du BCP pour qu'ils discutent de cette question avec le PCC. Le document produit par le Groupe de travail est intitulé « PRC Interference in Election 2021: Response to the Conservative Party of Canada » (Ingérence de la RPC dans les élections de 2021 : Réponse au Parti conservateur du Canada<sup>5</sup>) et est daté du 19 octobre 2021.
- [60] En ce qui concerne les informations communiquées au BCP par le PCC, M<sup>me</sup> Dobner a ajouté que le MRR a reçu un dossier soutenu par des preuves préparé par le PCC. Les analystes du MRR l'ont examiné et ont reconnu des éléments qu'ils avaient déjà constatés eux-mêmes et dont ils avaient fait état. D'autres éléments étaient anecdotiques ou peu solides. M<sup>me</sup> Dobner a déclaré que le dossier contenait également une clé USB. Dès qu'ils l'ont ouverte, les analystes du MRR se sont rendu compte qu'elle contenait des informations provenant d'un groupe de discussion privé. Ils ont supprimé ces informations des systèmes du MRR et ne les ont pas examinées davantage. M<sup>me</sup> Dobner a expliqué que le MRR ne pouvait pas consulter ces informations pour des raisons de confidentialité et parce que cette pratique serait incompatible avec le cadre éthique et méthodologique du MRR.

---

<sup>5</sup> Traduction de la Commission.

**NON CLASSIFIÉ**

### 1.8.3 Ingérence étrangère dans les processus démocratiques après les élections de 2021

[61] Le Groupe de travail a reçu un rapport de renseignement après l'élection de 2021. Le renseignement n'a été recueilli qu'après l'élection, mais il décrit des activités qui ont eu lieu pendant et après l'élection. M. King a déclaré que le CST a publié ce rapport au moyen de ses mécanismes habituels, et qu'il aurait également été porté à l'attention des sous-ministres et transmis au Panel des cinq par les agents des relations avec les clients.